

Les reçus fiscaux pour l'année 2019 sont disponibles en ligne sur le site UPR.FR, dans votre espace personnel

U P R

**Adhérents et donateurs :
Les reçus fiscaux 2019 sont
disponibles !**

U P R

**Adhérents et donateurs :
Les reçus fiscaux 2019 sont
disponibles !**

Le fichier des reçus fiscaux nous a été transmis, comme il se doit, par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP), qui est la seule instance habilitée à produire des

Sachez que les délais de mises à disposition de ces reçus ne dépendent que de la CNCCFP.

Suite à la crise de Covid-19, le gouvernement a mis en place une FAQ sur la déclaration d'impôts :

https://www.impots.gouv.fr/portail/www2/minisite/declaration/declaration_covid19.html?8

PRÉCISION IMPORTANTE

Il est important de noter QU'IL N'EST DÉSORMAIS PLUS UTILE DE JOINDRE LE REÇU FISCAL À LA DÉCLARATION D'IMPÔT SUR LE REVENU, QUE CELLE-CI SOIT FAITE EN LIGNE OU PAR PAPIER.

LE REÇU FISCAL – que nous adresserons à nos adhérents et donateurs – N'EST DONC DÉSORMAIS PLUS RÉCLAMÉ QU'EN CAS DE CONTRÔLE FISCAL ULTÉRIEUR.

QU'ALLEZ-VOUS RECEVOIR ?

Les reçus fiscaux des versements effectués pour l'année 2018 sont disponibles en ligne sur le site, dans votre espace personnel réservé à votre usage exclusif (<https://www.upr.fr/mon-compte-adherent>)

En complément, les reçus fiscaux seront également envoyés :

a) sous forme électronique à l'adresse courriel que vous nous avez laissée,

b) ou, si vous ne nous avez pas donné d'adresse courriel, sous forme papier à l'adresse postale figurant sur votre espace personnel.

ATTENTION ! POINTS IMPORTANTS

1) La CNCCFP édite un reçu fiscal par personne, par moyen de paiement et par type de don.

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~

Par exemple, si un adhérent a réglé sa cotisation annuelle par carte bancaire, et l'a assortie d'un don payé au même moment par carte bancaire, puis a fait un autre don par chèque plusieurs mois après, la CNCCFP édite 3 reçus

Vous êtes donc invité(e) à bien collecter l'ensemble des reçus fiscaux édités à votre nom.

2) IMPORTANT ! = Nos adhérents ou donateurs dont la résidence a changé (déménagement) ou qui ont changé d'adresse courriel entre le moment de leur adhésion ou don et aujourd'hui, sont invités à se connecter sur leur espace personnel sur notre site www.upr.fr afin de renseigner ces nouvelles informations.

Faute de quoi, nous ne pourrions pas leur adresser leur reçu fiscal.

Remerciements

L'UPR tient à vivement remercier le travail acharné de ses militants et bénévoles qui ont continué d'assurer leur rôle malgré la crise interne qu'a connu le mouvement.

Sans ces militants, la génération et la mise à disposition des reçus fiscaux auraient été très compromises.